

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE ROANNE
CANTON DE RENAISON
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Par suite d'une convocation en date du 16 mai 2025 adressée par Monsieur Charles LABOURE, Président sortant, les membres composant le conseil communautaire du Pays d'Urfé se sont réunis au siège de la Communauté de communes à Saint Just en Chevalet, le 22 mai 2025 à 20 heures conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : MEUNIER Ingrid, DUMAS Serge, ROUX Lorraine, LABOURE Charles, PRAS Séverine, PONCET Didier, LOIZZO Laurent, BRUEL Laurent, CLEMENCON Thierry, ESPINASSE Patrice, GOUTORBE Stéphane, SIETTEL Thomas, PEURIERE Jean-Hervé, CHAUX Michel, ROYER Jean-Paul, COMPAGNAT Michel, DAUSSY Michael, MOISSONNIER Clément, CROZET Guy, CHABRE Michel, CAZORLA Dominique, CHABRIER Alexandre, MONAT Pascale, LUGNE Isabelle.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration : BARLERIN Emmanuelle, VIETTI Dominique.

Absents excusés : PEREZ Gérard.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Séverine PRAS est désignée pour remplir cette fonction.

Objet : CANDIDATURE AU PROGRAMME EUCF LIFE ET REALISATION DU CONCEPT D'INVESTISSEMENT :

Monsieur LABOURE soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Le SIEL a aidé la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) à soumettre un dossier fin 2024 pour l'appel à projets européen EUCF Life, visant à soutenir les petits territoires dans la transition énergétique.

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) a servi de base à cette candidature.

La CCPU est l'un des deux lauréats français pour 2025, parmi 71 lauréats européens.

Dans le cadre de cet appel à projets, la CCPU doit réaliser un « Concept d'Investissement » pour obtenir une enveloppe de 60 000€, détaillant un programme d'investissement pour réduire les émissions de carbone et la consommation énergétique.

La CCPU prévoit de concentrer ce concept sur la rénovation énergétique et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés du territoire.

Pour obtenir ces fonds, la CCPU doit soumettre un descriptif complet et une étude financière avant le 5 juin 2026.

L'EUCF accompagnera la CCPU tout au long du processus.

Valider ce dossier permettra à la CCPU de bénéficier de fonds supplémentaires pour réaliser les investissements proposés. Ce dispositif est un tremplin pour aider les petits territoires dans la transition énergétique.

Suite à l'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le conseil Communautaire,

Par 26 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

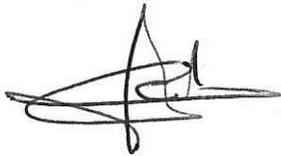
Article 1 : S'ENGAGE à réaliser le dossier « Investment Concept » en contrepartie de l'enveloppe attribuée dans le cadre de l'appel à projets européen EUCF Life.

Article 2 : AUTORISE le Président à signer le « Grant Agreement » de l'EUCF.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Saint Just en Chevalet, le 22 mai 2025

Le Président,
Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
" Maison du pays d'Urfé "
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le ...
et de la publication le ...
Fait à Saint Just en Chevalet, le ...

Le Président
Charles LABOURE

La secrétaire de séance,
Séverine PRAS



Date de transmission de l'acte: 27/05/2025

Date de réception de l'AR: 27/05/2025

042-244200820-DE_041_2025-DE

A G E D I